

Décision

Générale

colonial

Décision n° 552 03/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Les miliciens dont les noms suivent ont Ircit à l'indemnité pour charge de famille : 2044. Haroune Djama, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 1er avril 1948 : 1166. Saïd Ali, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 1er mai 1948.